

**AVIS PUBLIC**



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
BUDGET 2022  
ET  
PROGRAMME DÉCENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022-2031**

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que le conseil d'arrondissement d'Anjou tiendra une séance extraordinaire le 22 novembre 2021 à 19 h, dans la salle réservée aux séances du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, au cours de laquelle les délibérations du conseil d'arrondissement et la période de questions portera exclusivement sur le budget de l'exercice financier de l'année 2022 et sur le programme décennal des dépenses en immobilisations 2022-2031.

La séance sera aussi disponible sur le site Internet de l'arrondissement d'Anjou en direct et en différé.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 10 novembre 2021.

Nataliya Horokhovska  
Secrétaire d'arrondissement